

PREAMBULE

Tout d'abord, il importe de noter une réelle inadaptation des réponses institutionnelles elles-mêmes pour certains publics très désocialisés, dont la prise en charge ne peut se développer que sur un très long terme : le « temps des structures ou des institutions » n'est pas « le temps » de certains individus. Les horaires imposés, certains règlements intérieurs sont parfois perçus comme des violences par rapport aux attentes de ces personnes.

Face à ce constat et à l'insuffisance quantitative ou l'inadaptation qualitative des réponses institutionnelles, de nombreux lieux d'accueil (hébergement ou accueil de jour) se sont progressivement et/ou spontanément transformés en « **lieux à vivre** ».

Pourquoi « lieu à vivre » : parce que la vie ne se décrète pas dans nos lieux, elle se conquiert dans le quotidien, par des actes de résistance, de construction, par des pauses et des échecs aussi.

Ce sont des lieux où se pratique une vraie solidarité quotidienne, où s'élaborent peu à peu des règles de vie collective respectueuses de la liberté des individus, ceci en dehors des cadres pré-établis par les réglementations existantes, inadaptées à la problématique des personnes accueillies, à leur mode de vie et à leurs aspirations.

Les « lieux à vivre » contribuent, à leur façon, à répondre aux besoins des publics que les structures dites « classiques » ne prennent pas ou ne peuvent pas prendre en charge aujourd'hui.

Nous revendiquons une spécificité de notre activité de prise en charge qu'on pourrait qualifier de pratique alternative avec un public très désocialisé, isolé ou en famille qui, soit par choix, soit parce qu'il ne peut être accepté ailleurs, arrive dans ces lieux à vivre ;

- avec un mode d'accueil qui privilégie la communauté de vie, au rythme de la personne et à son image,
 - un accueil sans exigence à priori de projet d'insertion (ne serait-ce d'ailleurs souvent que du fait des pathologies des personnes) mais qui peut néanmoins déboucher sur une participation graduée à la vie communautaire (participation à l'entretien, à la cuisine, à l'accueil des nouveaux arrivants..., participation financière en fonction des ressources éventuelles...),
 - une durée non fixée a priori avec des séjours qui peuvent s'étaler, selon les personnes, de un ou deux jours jusqu'à des décennies, avec des départs et des retours,
 - un hébergement non traditionnel qui peut comprendre des structures légères hors normes (camping, caravaning...),
 - un hébergement qui offre des activités d'insertion ou occupationnelles (chantiers habilités, activités agricoles, artistiques...),
 - la recherche constante d'une promotion des personnes, fondée sur la reconstruction et le développement des liens sociaux, la qualité de ces liens, la reconnaissance des ressources et des potentiels de chacun (orientation, par exemple, vers la VAE...) ;
- sur un financement non basé sur un système de prix de journée ou de budget global, encore moins de résultat !
- sur un fonctionnement ancré dans une logique de réseau et de travail (paradoxe ?) avec les partenaires institutionnels qui ne reconnaissent pas les lieux à vivre mais les connaissent (et s'en servent !) : directions départementales des affaires sanitaires et sociales, conseils généraux, mairies, services de justice et de police, acteurs de santé, services sociaux...
 - sur une faculté d'adaptation permanente, à la fois aux publics, aux situations rencontrées, à l'environnement...

Parce qu'il y a un espace à investir entre l'errance et l'insertion...

VOGUE LA GALERE

Nous avons six places pour hommes et trois places pour femmes dans le cadre de l'urgence sociale. Nous avons treize lits pour les gars qui choisissent de rester plus longtemps et qui deviennent à ce titre résidents.

Nous sommes donc une petite structure d'hébergement avec des particularités liées à notre conception de l'homme dans cette société. Notre refus d'être en premier lieu au service des politiques publiques mises en place est lié au constat qu'il reste encore des gens non éligibles sur ses dispositifs.

L'offre d'hébergement

Les formes d'hébergement d'urgence répondent à des logiques de mise à l'abri immédiate. Les durées d'hébergement dans les structures sont relativement courtes : journées voire semaines reconductibles. Ceci renforce chez les hébergés la perception d'un schéma de reproduction de l'impasse... de plus, les offres d'hébergement ne sont pas à la hauteur de ce que les personnes attendent : sécurité, dignité, respect... la réalité des conditions d'hébergement pousse les personnes à déclarer aux maraudes qu'ils sont à l'abri plutôt que sans domicile !

Et l'Accueil, qu'en fait-on ? on héberge, mais sans accueillir... on protège des regards des passants, pas de cette violence contenue dans la rue qui prend une dimension phénoménale dans un centre. Le foyer, c'est l'endroit où on brûle, non ?

Le danger de la rue n'est rien par rapport aux dangers dans les centres, c'est pourquoi les usagers trouvent de bonnes excuses pour ne pas y aller. L'enfer, c'est l'autre, les autres.

Il existe donc effectivement des places d'hébergement d'urgence qui ne sont pas occupées. On évite de « fidéliser » des personnes qui sont susceptibles de « perturber l'équilibre de la structure »

Faut-il pour autant en tirer la conclusion qu'il y a assez de places d'hébergement ou se poser la question de l'adéquation entre la demande et l'offre ?

**Le « choix » de la rue est une dérive individuelle, non un projet partagé.
L'errance est à l'exclusion ce que le délire mystique est à la religion.**

L'offre d'accompagnement ou plutôt la demande d'accompagnement

Notre spécificité : c'est la personne qui détermine ses objectifs, les critères dans lesquels elle peut/veut rentrer et non la structure.

L'idée d'accompagnement n'est pas la même pour tous... et pour bénéficier de certains types d'hébergement, il faut répondre à des critères auxquels les personnes en grande précarité ne peuvent pas correspondre.

L'insertion par l'activité, par le travail, par le parcours de soins, n'envisage comme finalité que le retour dans le sérail des travailleurs potentiels.

Dans notre observation de la grande précarité, il n'y a pas d'avenir en construction, seulement un objectif au jour le jour pour les gens de la rue : la satisfaction des besoins essentiels et ça prend toute l'énergie dont la personne dispose.

Nous ne pouvons donc pas, sans trahir notre éthique, exiger plus que ce que la personne peut s'offrir.

Tableau classique : une personne arrive dans notre maison, orientée par nos partenaires. Elle souffre de plusieurs maux : elle est souvent alcoolique, sans couverture sociale, sans lien familial, sans travail et bien sûr, sans toit. *Si nous répondons seulement à la demande de mise à l'abri, elle se présente elle dort et s'en va le lendemain matin. Elle redemandera une place le soir d'après... dans une semaine, nous comptabiliserons donc sept nuits et non une personne mise à l'abri.*

Posons La question du pourquoi il est devant nous ; il répondra de manière conventionnelle : « *j'ai perdu mon travail, ma femme est partie, mes enfants m'ont tourné le dos et j'ai sombré dans l'alcool. Je veux m'arrêter de boire, trouver un travail et un logement pour reprendre une vie normale. J'ai besoin de 6 mois...* »

Nous savons tous que c'est faux, que les événements sont trop « classiques », que la réalité est très différente. Si nous inscrivons cette personne dans un parcours d'insertion, il va à l'échec... parce qu'il n'est pas dans le même monde que nous ! Il est surtout pris dans le désir des travailleurs sociaux à qui il a déjà répété ce morceau de bravoure qu'il a d'ailleurs fini par croire.

Maintenant, accueillons-le sans contrepartie pendant une durée non définie, avec des propositions de participation à la vie quotidienne, il prendra au moins le temps de se reposer en attendant d'aller un peu mieux pour repartir.

S'il prend la décision de rester un peu plus, on peut à sa demande entamer une première démarche, quelle qu'elle soit. Il n'aura donc pas « perdu » son temps et pourra si nécessaire revenir pour continuer à son rythme les démarches qu'il estimera utile, si démarche il veut faire, ce qui n'est pas obligatoire !

Notre objectif est simple et en même temps ambitieux : l'homme est auteur et acteur de sa vie durant son séjour.

Cet exemple est à comparer aux autres types d'accueil, où souvent l'accueil est subordonné à la possession de papiers, « soumis à projet », à objectifs quantifiables qui laissent peu de place à l'homme mais toute sa place à la gestion administrative.

Nous accueillons, donc, sans condition, des personnes qui déposent ce qu'elles veulent bien dire de leur histoire. La confiance est affaire de temps et ne peut être décrétée. Le « vivre avec » est notre posture professionnelle.

Nous proposons de « poser les valises », terme illustrant bien ce qui plombe le parcours des accueillis. Ensuite, nous faisons une proposition de participer à la vie de la maison, par la cuisine, l'entretien, la vaisselle et le ménage, qui sont pris en charge par les personnes vivant là. Dans la journée, nous avons un jardin maraîcher et des animaux qui permettent une responsabilisation au quotidien. Cette activité est valorisée par les ventes sur le marché et la consommation des gars. Elle ne constitue en aucun cas une possibilité de contrat de travail.

Des réunions se tiennent pour échanger autour du quotidien, des gens accueillis, de l'activité économique. Les décisions sont prises en commun après discussion.

Il n'y a pas de gardien de nuit, et l'accueil en dehors de la présence des salariés est assuré par les copains eux-mêmes. Ils assurent aussi une fonction de Samu Social sur signalement du 115 et font la soupe pour la distribution alimentaire à Aubagne.

Notre équipe salariée est constituée d'un encadrant technique sur le jardin, d'un travailleur social et d'un animateur. Nous avons une psychologue qui intervient dix heures par semaine, à la disposition des gars qui le demandent.

En guise de... conclusion ?

Depuis une vingtaine d'années, « **Vogue la galère** » s'improvise lieu d'hébergement (d'urgence ou pas). Les Restos du Cœur ont assuré le coût de fonctionnement pendant toutes ces années.

Nous avons offert l'hospitalité à plus de 3000 personnes, vécu avec plusieurs dizaines d'entre elles l'aventure du quotidien et appris à n'être sûr de rien.

Aujourd'hui, on peut dire que « notre concept est viable », et qu'il apporte une forme de réponse à la grande précarité. De plus, nous faisons quotidiennement la démonstration que les capacités des « accueillis » devenant accueillants sont d'une autre richesse, d'une autre tolérance que n'importe quel autre centre d'hébergement. Pourquoi ne pas intégrer notre offre dans les dispositifs existants ?

Sans orgueil, nous affirmons notre utilité ; nous la souhaitons plus légitime encore, non pas par reconnaissance mais plutôt pour pérenniser notre expérience. L'idée de fond est qu'à terme, nous soyons capable de respecter les personnes qui ont choisi de rester dans la rue. La cohésion sociale est à ce prix.

Et après ?

« **Vogue la galère** » dans son identité propre de « lieu à vivre », a envie d'entraîner dans son sillage d'autres initiatives en partageant sa feuille de route.

Notre expérience, nous la mettons collectivement à disposition « *d'autres équipages* », bénévoles et salariés, afin de faire découvrir les richesses et les espoirs de cette aventure là.